

Cantique suisse

Autor(en): **C.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 30

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Fêtes de la Confédération.

Le 1^{er} août, la Suisse célébrera l'anniversaire six fois séculaire du pacte solennel entre les habitants d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald.

C'est à Schwytz, au lieu de naissance de notre patrie, que les fêtes revêtiront l'aspect le plus grandiose, et cela se comprend.

Mais les autres parties du pays ne peuvent rester indifférentes à cette grande manifestation ; elles doivent s'y associer avec empressement et de tout cœur.

Dans ce but, les gouvernements cantonaux viennent d'adresser un appel à leurs concitoyens, en leur recommandant le son des cloches dans toutes les communes et les feux de joie sur les hauteurs environnantes.

Ce programme paraît bien maigre, n'est-il pas vrai, pour l'anniversaire d'un événement aussi mémorable ?...

Il y aura là-bas, à Schwytz, une superbe fête, sans doute, mais à laquelle participeront principalement nos Confédérés de la Suisse centrale, et un nombre relativement restreint de ressortissants de cantons plus éloignés, qui auront le temps et les moyens de s'y transporter.

Ce fait admis, les habitants des diverses localités de la Suisse ne pourraient-ils pas célébrer d'une manière plus complète cet anniversaire si cher à tous ?

Ne serait-ce pas là une occasion unique pour la génération actuelle, de fêter dignement la mère commune, qui, depuis six siècles, fait le bonheur de ses enfants ? Car, dans cent ans — en 1991 — quand reviendra cette date historique, que ne verront pas même nos fils, d'autres générations fouleront le sol où nous dormirons et fêteront de nouveau le 700^{me} anniversaire de la première alliance des Waldstetten.

Nous comprenons aussi bien que d'autres qu'il ne faut point abuser des fêtes et que les temps sont difficiles ; mais celle-ci doit faire exception. Les souvenirs qu'elle nous rappelle sont trop précieux, ils sont trop beaux, trop grands pour que nous ne nous en réjouissons

pas ensemble pendant quelques heures, au moins, dans une fraternité sincère, sans mélange, et vraiment patriotique.

Il n'est pas nécessaire pour cela de programme officiel, de grande mise en scène, ni de préparatifs coûteux. A Lausanne, par exemple, pourquoi ne ferions-nous pas ce qu'on fait si bien et d'une manière si originale, dans les grandes fêtes genevoises : des *banquets de quartier* ? La configuration de notre ville si accidentée donnerait à ce genre de réjouissances populaires un caractère éminemment pittoresque.

Voyez-vous l'installation de ces banquets à St-François, entre le temple et l'ancienne poste ; — sur la place centrale avec le Grand-Pont comme fond de tableau ; — sous les beaux ombrages de la terrasse de la Cathédrale ; — vers l'ancienne fontaine de la Cheneau-de-Bourg ; — sur la promenade du Casino ; — sous la Grenette ; — à la Palud ; — sur la terrasse de la Madeleine ; — en St-Laurent et dans le quartier de l'Halle, etc., etc. ?

Voyez-vous, dis-je, ces fraternelles agapes, au menu desquelles chacun contribuera en y apportant galantine, pâtés Forney, jambons appétissants, langues fumées, mayonnaise et vins du cru ?

Quels gais et délicieux échanges entre les convives ! que de bons mots, que de chansons patriotiques, que de productions variées, pleines de joie et de franche cordialité.

Fête charmante, en un mot, où la politique ni autres notes désagréables ne pourraient avoir leur place, et dont l'unique devise serait : *Un pour tous, tous pour un*.

Et quel beau spectacle, à l'heure où les cloches sonneront dans toutes les églises de la Suisse, de voir, dans ces réunions fraternelles, tout le monde se lever et, tête découverte, entonner le *Cantique suisse* !...

Franchement, nous aimerions voir célébrer ainsi le 600^{me} anniversaire de la Confédération.

Après les banquets de quartier, dont nous venons de parler, le grand Concert qu'on se propose de donner en Beaulieu serait tout naturellement le rendez-vous

de la population lausannoise, et clôturerait heureusement cette belle journée.

L. M.

Cantique suisse.

Sur nos monts, quand le soleil
 Annonce un brillant réveil
 Et prédit d'un plus beau jour
 Le retour,
 Les beautés de la patrie
 Parlent à l'âme attendrie ;
 Au ciel montent plus joyeux (*bis*)
 Les accents d'un cœur pieux (*bis*)

Lorsqu'un doux rayon du soir
 Joue encor dans le bois noir,
 Le cœur se sent plus heureux
 Près de Dieu.
 Loin des vains bruits de la plaine,
 L'âme en paix est plus sereine.
 Au ciel montent plus joyeux (*bis*)
 Les accents d'un cœur pieux (*bis*)

Lorsque dans la sombre nuit
 La foudre éclate avec bruit,
 Notre cœur pressent encor
 Le Dieu fort.
 Dans l'orage et la détresse,
 Il est notre forteresse.
 Offrons-lui des cœurs pieux, (*bis*)
 Il nous bénira des cieus. (*bis*)
 (Traduit de l'Allemand par C. C.)

Fêtes de Schwytz, 1^{er} et 2 août.

Voici les principaux épisodes de cette grande solennité :

1^{er} AOÛT.

5 heures du matin. — Salves d'artillerie et diane en musique. Exécution de l'Hymne suisse.

9 heures. — Le cortège formé se dirige vers l'église. Prédication et messe.

10 heures. — Le cortège se rend sur la place de fête. Discours.

1 heure. Grande représentation populaire : scènes historiques, tableaux vivants, cantates.

5 heures. — Banquet. A la nuit, illumination de Schwytz et hauteurs voisines.

DIMANCHE 2 AOÛT.

7 1/2 h. du matin. — Service religieux solennel.

9 heures. — Deuxième représentation dramatique.

2 1/2 heures. — Après le banquet, départ pour Brunnen, le port du canton de Schwytz, l'endroit le plus pittoresque du lac des Quatre-Cantons. Puis embarquement généré-